



COMMUNE DE LUSSAC

Conseil municipal

Envoyé en préfecture le 10/12/2025

Reçu en préfecture le 10/12/2025

Publié le

Nombr... de conseillers : ID : 033-213302615-20251210-2025_12_05-DE

En exercice 15

Présents : 14

Votants : 15

Absents : -excusés : 1

Procurations : 1



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025_12_05

Objet : Devis pour le nettoyage des chemins ruraux

L'an deux mille VINGT CINQ, le 4 décembre à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de la commune de LUSSAC, régulièrement convoqué le 27 novembre 2025, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil municipal sous la présidence de M. GATINEL Didier, Maire

Présents : M. GATINEL Didier Maire, M. MESSAHEL Maurice adjoint, Mme FORESTIER Nathalie adjointe, M. LAGARDE Dominique adjoint, M. VERBRUGGE Manuel, M. ROCHER Dominique, M. BIBENS Sylvain, Mme FLEURY Aurore, Mme DELFOUR Isabelle, M. DELAIRE Claude, M. BOUDOT Vincent, Mme PARET Aurélie, Mme SABACA Emmanuelle, Mme MASIN Claudie conseillers municipaux.

Absent :

Absents excusés : Mme CHASSAGNE Annie

Exclus :

Procurations : Mme CHASSAGNE Annie à Mme MASIN Claudie

Secrétaire de séance : Mme FORESTIER Nathalie

POUR : 15

ABSTENTION : 0

CONTRE : 0

Monsieur MESSAHEL, 1^{er} adjoint délégué à la voirie, présente un devis de la SARL Gaby Débroussaillage pour le nettoyage des chemins ruraux.

Le montant est de 3 240 €.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Municipal accepte le devis de la SARL Gaby Débroussaillage pour un montant de 3 240 €

A Lussac, le 04/12/2025

Le Maire,

Didier GATINEL

